Apprendre…

ailleurs, autrement



La Jumenterie - printemps

GUIDE DE L'ENSEIGNANT 2027

Primaire Aisne

Centre permanent de La Jumenterie

45, route du Ballon d'Alsace

88560 SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE

Renseignements - contact

03.23.23.47.92

sejours.scolaires.ejn02@gmail.com

EJ'N… Qui sommes-nous ?

FICHE 1.1

EJ'N (Education Jeunesse Aisne) est une association qui vous propose des séjours de classe de découvertes.
Notre ambition est d'aller au-delà de la dynamique unique de prestations et de construire le projet qui répondra aux attentes de chaque enseignant. Des enseignants en poste à EJ'N ou bénévoles au sein de l'association, vous aideront à construire votre séjour : **n'hésitez donc pas à nous poser vos questions, à nous solliciter pour des conseils ou de l'aide.**

EJ'N hérite d'une expérience forte, de près de cinquante années, dans l'organisation de séjours. Ces séjours s'organisent sur la base des valeurs éducatives et pédagogiques inscrites dans le projet éducatif EJN ainsi que sur les programmes des institutions officielles.
En voici une présentation rapide mais non moins importante, car ces éléments rythment tous les séjours proposés par l'association. Ils sont sous-jacents aux actions qui seront mises en place par le centre durant votre séjour avec vos élèves.

Les 4 besoins fondamentaux



- **La respiration**

« EN'J choisit ses implantations, ses lieux de séjours et activités… notamment pour la qualité de l'air que l'on peut y respirer. Nous devons privilégier les activités en extérieur, les activités de plein air. »

- **L'alimentation**

« Manger dans un séjour, ce n'est pas que s'alimenter. Manger avec les autres, partager, échanger, être ensemble sont des actions aussi importantes que de manger équilibré !
Le projet de fonctionnement de chaque centre a été axé sur la fabrication, par la cuisine, de mets issus de produits locaux. »

- **Le repos et le sommeil**

« Le séjour éducatif est un lieu privilégié pour respecter les rythmes et éduquer chaque membre de la collectivité à la gestion de ces rythmes biologiques et éducatifs.
Le droit à ne rien faire permet à des enfants de s'isoler, de se reposer… »

- **L'hygiène et la santé**

« L'hygiène et la santé doivent être pris en compte au même titre que l'activité, dans l'élaboration, le vécu et l'évaluation de nos séjours éducatifs.
Le respect de la pudeur de chacun, des différences, de l'image de soi… doivent être admis par chaque adulte. »

- **Une valeur : La solidarité**

« Être solidaire, c'est mettre en commun des moyens pour atteindre un but désiré par chaque partie en présence.
Voilà ce qui prédéfinit toutes nos raisons d'œuvrer à EJ'N : c'est bien le fait d'être *solidaire entre*… Mais il ne faut pas minimiser non plus le fait d'être *solidaire avec*… »

- **Une approche : L'activité**

« Cette activité n'est pas isolée dans le séjour, mais elle doit s'inscrire dans une continuité, une progression, dans une démarche éducative, ou toutes les formes de pédagogie active peuvent trouver leur place. »

Hallal ? Sans porc ? Végétarien ?

Quel positionnement pour EJ'N ?

Il nous paraît important de rappeler ici le caractère laïque de l'association EJ'N. En ce sens, nous accueillons dans nos centres toutes les personnes quelles que soient leur religion ou leurs idées, tant que la manifestation de leurs convictions ne trouble pas le bon fonctionnement des accueils et le respect dû à chacun.

Au-delà, nous nous sommes posés la question des régimes alimentaires particuliers demandés pour des raisons de convictions religieuses ou environnementales, quelles qu'elles soient.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'usager va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

- *Les personnes ayant un régime alimentaire lié à des problématiques de santé sont prises en compte intégralement : UNIQUEMENT sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies…), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).*
- *les personnes ayant un régime alimentaire lié à des choix personnels (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas…) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN, ne pas respecter est constitutif d'une faute.*
- *Les personnes ayant un régime alimentaire lié à une religion (alimentation sans porc...) se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.*
- *Les personnes choisissant un régime alimentaire Hallal, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.*

Remarque : lorsque EJN réalise et vend une prestation pour un groupe extérieur, c'est-à-dire dont l'organisation est celle d'un autre responsable, les repas servis peuvent être différents et seront indiqués par la direction d'EJN.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du projet éducatif d'EJ'N sur www.ejn02.fr

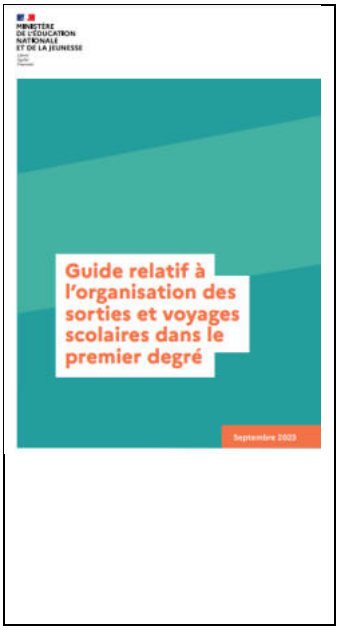
EJ'N travaille en bonne intelligence et en concertation avec les grandes fédérations d'éducation populaire dans un esprit de complémentarité (Ligue de l'Enseignement, Pupilles de l'Enseignement Public, les CEMEA pour la formation du personnel).

Le dossier administratif de départ en classe de découvertes primaire

FICHE 1.2

Le Ministère de l'Education Nationale a publié, en septembre 2023, un guide extrêmement complet pour préparer sa classe de découvertes. Vous pouvez le télécharger à l'adresse suivante : https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment

Ce guide a été publié pour éclairer le changement de réglementation opéré par la nouvelle circulaire du 13 juin 2023 relative à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles
https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C
Cette circulaire a été complétée par la circulaire du 16 juillet 2024 portant sur le même thème
https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C



Ces nouveaux textes de référence ont eu trois objectifs

- Simplifier l'organisation des voyages scolaires dans le 1er degré
- Favoriser la participation de tous les élèves aux sorties scolaires en y associant étroitement les parents
- Harmoniser le traitement des demandes d'autorisations de sorties scolaires sur le territoire national
- Développer la dématérialisation de la procédure par le biais de l'application SORTIESCO

Partant de cet outil et de cette nouvelle circulaire, nous vous proposons de suivre l'échéancier suivant pour obtenir votre autorisation de départ en classe de découvertes.

Il s'agit pour vous de constituer un dossier de demande

Action à réaliser			**A qui envoyer … ou à conserver**
Document	Que devez-vous faire ?	N° de Fiche	
DOCUMENTS A TRANSMETTRE A VOTRE IEN via SORTIESCO			
Formulaire de demande d'autorisation d'un voyage scolaire (annexe 1bis*)	Compléter le document	4-1	A transmettre à votre IEN
Budget prévisionnel	EJ'N vous proposera un budget prévisionnel correspondant à votre séjour		A transmettre à votre IEN
Projet pédagogique (aide en annexe 5*)	Rédiger votre projet	4-2	A transmettre à votre IEN
Liste des élèves participants au voyage scolaire (Annexe 7*)	Compléter le document	4-3	
Information sur le transport aller et retour (Annexe 3*)	Il vous sera envoyé par EJ'N		
Liste des transports internes au séjour (Annexe 3*)	Compléter le document	4-4	
Programme détaillé du séjour (Annexe 6*)	Compléter le document	4-5	

DOCUMENTS A CONSERVER A L'ECOLE			
Formulaires d'autorisation parentale (Annexe 2*)	Faire remplir à chaque parent	5-1	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Attestation d'assurance			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Autorisation nécessaire pour la participation d'un personnel relevant d'un autre employeur (ATSEM, AESH …)			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Fiche à remplir au moment du départ	Annexe 4	5-2	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Test d'aisance aquatique ou ASSN	Uniquement pour les classes de Mer		
Diplôme de secouriste	Si besoin	5-3	

Les pièces à apporter au centre

Trousseau	A vérifier en classe plusieurs jours avant le départ.	3-1	
Fiches sanitaires de liaison	A faire remplir et signer aux parents. Pour plus de lisibilité, nous vous conseillons de photocopier les pages de vaccinations du carnet de santé et de les joindre à la fiche sanitaire.	3-2	

Réglementation en séjour de classe de découvertes

FICHE 1.3

L'enseignant et son équipe

L'encadrement de la classe est déterminé par les textes réglementaires :

Effectif **"élémentaire"**	Jusque 24 élèves	De 25 à 36	De 37 à 48	De 49 à 60
Enseignant Accompagnateur(s)	1 1	1 2	1 3	1 4
Total adultes	2	3	4	5

Les accompagnateurs de voyages scolaires, hors personnel de l'éducation nationale, sont soumis à un contrôle d'honorabilité, par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV), **effectué par les services départementaux de l'éducation nationale**.

La liste de vos accompagnateurs doit donc être transmise à votre circonscription, au plus tard 1 mois avant la date de départ en séjour, en amont de la sortie et avant la transmission du dossier à l'IEN.

Afin de définir, avant le départ et avec les accompagnateurs, les rôles de chacun pendant le séjour (nature et fréquence des interventions, niveaux d'exigence, moments de récupération…), un ***Guide de l'accompagnateur*** est téléchargeable sur le site www.ejn02.fr.

Vous retrouverez l'intégralité de la réglementation des classes de découvertes dans :

- **Circulaire du 13-6-2023**
  Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques Année 2023/2024
  https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C

- **Circulaire de 16-7-2024**
  Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics
  https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C

- **Organisation des sorties et voyages scolaires, guide pratique et modèles de formulaires**
  https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment

La classe montagne

FICHE
2.1
JUMENTERIE
PRINTEMPS

Le centre

Le centre de la Jumenterie se situe dans le massif vosgien sur le grand site classé du Ballon d'Alsace. Perché à 1072m d'altitude, il est aux pieds des pistes et possède aire de jeux, salles de classe, remontées mécaniques, salles d'activité, bibliothèque, matériel sportif…



L'hébergement

Les chambres vous seront attribuées en fonctions des effectifs Filles/Garçons de l'ensemble des classes présentes. Vous y répartirez vos élèves et vous nous communiquerez les listes par chambre pour qu'elles soient affichées à votre arrivée. Les chambres sont équipées de placards individuels.

Par souci d'hygiène, de propreté et de qualité d'accueil, l'équipe d'entretien nettoie chaque jour les couloirs et les sanitaires. Elle n'intervient dans les chambres que si nécessaire.
Pour la responsabilisation et la prise en charge de la vie collective par les élèves eux-mêmes, le petit entretien courant et les rangements sont pris en charge par les enfants.





Les salles de travail



L'aménagement de votre classe vous appartient. Il peut être réalisé avant votre arrivée, à votre demande. Vous avez la possibilité d'utiliser un ordinateur portable du centre et d'imprimer des documents**.** Même si nous pouvons vous dépanner en fournitures de base, il vous est demandé d'apporter votre matériel de classe habituel (crayons, feuilles, cahiers, CD, …). Une BCD est à votre disposition.

Les autres matériels à votre disposition

- Vidéoprojecteur
- Cartes IGN
- Matériel d'orientation (boussoles, balises)
- Chaîne HIFI
- Des jeux d'apprentissages ou de société

La restauration



Les régimes alimentaires particuliers sont à nous signaler le plus tôt possible.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'usager va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

1) Les personnes ayant un régime alimentaire **lié à des problématiques de santé** sont prises en compte intégralement : **sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies…), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).**

2) les personnes ayant un régime alimentaire **lié à des choix personnels** (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas…) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN à l'équipe de cuisine sur place, ne pas respecter est constitutif d'une faute par l'équipe.

3) Les personnes ayant un régime alimentaire **lié à une religion** (alimentation sans porc..)se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.

4) Les personnes choisissant un **régime alimentaire Hallal**, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.

Les soins

L'enseignant reste responsable de ses élèves et de leur santé ; un animateur pourra vous aider à organiser les soins. Avant le départ : vérifiez les fiches sanitaires et les autorisations parentales pour les interventions médicales.

Une trousse de premiers secours pourra vous être mise à disposition cependant il est préférable que l'enseignant vienne avec la trousse de secours de sa classe.

Certains élèves peuvent avoir des traitements médicaux en cours, il est conseillé de partir en séjour avec le double de cette ordonnance, voire l'originale si possible.

En cas de nécessité de consulter un médecin, pour des raisons d'organisation et d'efficacité, un rendez-vous en visioconférence vous sera proposé via la plateforme Qare. En effet, face aux délais de rendez-vous qui s'allongent, aux temps d'attente sur place et aux prises de rendez-vous difficiles avec les médecins locaux, cette plateforme permet de bénéficier d'un rendez-vous en visio avec un médecin généraliste inscrit à l'Ordre des médecins en moins de 30 minutes. Ce rendez-vous a la même valeur qu'un rendez-vous en cabinet médical. Si nécessaire, une ordonnance pourra vous être délivrée puis imprimée par l'équipe EJN avant de se rendre à la pharmacie.

Nous vous rappelons qu'aucun médicament ne pourra être fourni par l'équipe EJN en l'absence d'ordonnance en cours de validité.

L'avance des frais

Le paiement des frais médicaux (médecin et pharmacie) est à la charge de l'enseignant ou de l'école. EJN ne pourra pas avancer ces frais. Certains médecins de la plateforme pratiquent le tier payant : dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'avancer les frais médicaux si vous détenez le numéro de sécurité sociale et la carte de mutuelle des parents. Nous vous conseillons donc d'apporter les copies des cartes de mutuelle, vitale et de CMU des parents de vos élèves.

Le remboursement

En cas d'avance des frais, une feuille de soin sera éditée au nom des parents afin qu'ils soient remboursés par la Sécurité Sociale. Il reviendra donc aux parents de vous rembourser les frais médicaux pouvant avoir été avancés durant votre séjour.

Le linge

Sauf exception, nous ne prenons pas en charge l'entretien du linge pour les séjours courts. Nous assurons une lessive sur les séjours moyens (8-9 jours) et deux sur les longs (10-11 jours). Il s'agit en priorité des sous-vêtements et des affaires réellement sales.
Le centre dispose de draps permettant de gérer les éventuels pipis au lit.

Nous vous demandons de **faire l'inventaire des valises en classe, quelques jours avant le départ**, pour pallier d'éventuels oublis et pour gagner du temps lors de l'installation au centre.

Les bagages seront marqués au nom de l'école, de l'enseignant et de l'élève. Ils seront repérés par des étiquettes, des rubans de couleur ou autres marques permettant de les répartir rapidement lors des manipulations.

- Un seul bagage par personne
- Poids maximum : 20 kilos
- Dimensions maximales : 80 H x 50 L x 30 P

Le suivi de votre projet

Le premier jour, une réunion d'accueil vous permettra de découvrir les lieux, de rencontrer les personnels et d'obtenir des informations complémentaires concernant votre planning.
Chaque jour vous aurez un temps d'échanges avec un membre de l'équipe du centre, qui vous permettra de faire le point sur votre séjour et d'avoir des indications pour la suite (horaires, transports, activités, conseils sur la préparation et l'organisation pédagogique…).





La communication

Sauf exception, les communications téléphoniques arrivant sur la ligne fixe du centre, ne sont pas transmises aux enfants.

Cependant, il est possible d'ouvrir une boîte vocale téléphonique ou une boîte e-mail pour informer régulièrement les parents ou encore vous pouvez créer un blog avec le site ondonnedesnouvelle.com. (Contactez-nous si besoin)

Nouveau : nous pouvons aussi assurer un service d'envoi en nombre de SMS aux parents à l'arrivée des enfants.

Le courrier est à adresser à :



Nombre d'activités par séjour

FICHE 2.2
JUMENTERIE

primaire

Les activités sont pensées avec une nouvelle approche :

- Un séjour comprenant **l'hébergement**, le **transport**, **l'accompagnement pédagogique** et **administratif**, un certain nombre d'activités et de services proposés par le centre (voir le nombre ci-dessous)

- **Des activités ou des visites** à choisir au coup par coup dans la fiche 2.3 et à payer activité par activité

- **Des veillées** : Selon les disponibilités du centre, du matériel et de l'organisation du centre durant votre séjour, nous programmerons la date et le type de vos veillées la semaine qui précède votre séjour. Ces veillées peuvent être des jeux animés autour de la coopération, de la culture locale, des lectures d'histoires, des visionnages, etc. Si, pour des raisons d'emploi du temps, de fatigue de vos élèves, ou tout simplement si, pour d'autres raisons, vous ne retenez pas la veillée que nous vous proposons, nous mettrons alors à votre disposition des jeux ou du matériel vous permettant de prendre en charge votre veillée entre enseignants et accompagnateurs de votre équipe. **Généralement, nous vous proposerons deux veillées par séjour.** Les veillées sont des services gratuits que nous offrons en complément des prestations payantes. Si nous ne parvenions pas à les assurer, cela n'ouvrirait droit à aucune compensation. Nous mettons toutefois tout en œuvre pour que les élèves puissent profiter de veillées durant leur séjour.

Séjour

Durée du séjour	Prix part famille par élève	Prix part commune par élève	Activités physiques et sportives	Activités de découvertes
5 jours	230 €	230 €	1	1
6 jours	250 €	250 €	1	2
7 jours	270 €	270 €	1	2

Quels que soient les séjours, il vous restera des demi-journées disponibles, elles sont prévues pour des activités de classe ou non selon votre propre organisation, afin d'enrichir ou d'exploiter une sortie ou toute autre activité si vous le souhaitez.

Descriptif des activités

FICHE
2.3
JUMENTERIE
PRINTEMPS

La présence de l'enseignant de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS.

ATTENTION : selon les conditions météorologiques ou autres aléas, il est possible que des séances soient annulées. Ces séances pourront être reportées si le planning le permet, il est toutefois possible qu'elles soient annulées et non reportées, sans indemnisation, cela reste exceptionnel.

EJN se réserve le droit de réduire le nombre prévisionnel de séances demandé par un enseignant, et dans ce cas les séances non prises en compte par EJN ne seront pas facturées.

1 séance d'activité physiques et sportives = entre 1H30 et 3h00 selon nos disponibilités et l'organisation du centre

Toutes les APS peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible.

NOM	DESCRIPTION	OBSERVATIONS	si vous souhaitez ajouter une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter :
La randonnée thématique	La randonnée thématique est le premier outil permettant de découvrir un environnement en classes de découvertes. Outil idéal décentré de la question d'un apprentissage technique, elle permet de rendre les élèves curieux du monde qui les entoure, de leur apprendre à observer, se questionner, émettre des hypothèses, d'apporter les connaissances et installer des comportements qui en feront des citoyens acteurs, curieux, soucieux du développement durable. La marche permet de mener un travail interdisciplinaire pour atteindre des objectifs de l'éducation à la responsabilité : santé, sécurité citoyenneté et environnement. Les principaux thèmes printemps/été sont : découverte nature & forêt / Indices de vie et traces d'animaux / le patrimoine historique, agricole et les habitats / orientation & cartographie …		**30 € / élève**

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, donc 2 groupes d'activités.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Le parcours vertige	Mélange de randonnée technique, via Ferrata et ateliers en hauteur, le parcours emmènera les élèves de passerelles en tyrolienne, en passant par un mont népalais et des échelons. C'est une situation d'apprentissage du respect des règles de sécurité, de l'équilibre, du calme, de l'analyse de situations problèmes, de leur capacité à analyser les situations de danger. Elle invite l'élève à maitriser ses émotions, à agir en autonomie, à développer de nouvelles habiletés, de nouvelles motricité. Les élèves sont équipés et encadrés par un guide diplômé à ces techniques.		**30 € / élève**
L'escalade	L'escalade est une APS privilégiée pour travailler de nombreuses compétences prévues par le socle commun. C'est une activité qui permet à l'élève de mieux se connaître, de maîtriser son émotivité, d'apprendre des conduites sécuritaires, de travailler la solidarité, la coopération, de développer la prise de responsabilité et l'autonomie (analyser une situation, lire une surface et choisir un itinéraire), de développer une nouvelle motricité, de nouvelles habiletés motrices. Nous la recommandons vivement pour bâtir une progression dans ces domaines en classes de découvertes.	*2 séances minimum (conseillé)*	**30 € / élève**
Equitation	Il s'agira pour l'enfant *d'adapter ses déplacements à des environnements variés* en prenant en compte les contraintes du milieu et les réactions de l'animal. Dans ce but, il lui faudra développer diverses compétences psychomotrices et apprendre à : vaincre sa crainte et surmonter son émotivité, prendre le risque du déséquilibre et assumer l'instabilité, maîtriser l'allure, la vitesse, le sens du déplacement, et son attitude de cavalier, enchaîner des actions.	*Prévoir au moins 2 séances pour la progression (conseillé)*	**20 € séance /élève**
Biathlon insolite	Il s'agit d'une activité qui met en jeu deux équipes qui s'affrontent à travers de la course et du tir au lance pierre et arbalète en bois. A l'aide de questions sur l'environnement et le patrimoine local, les enfants gagnent des munitions en bois et doivent réaliser un parcours sportif au-cours duquel des cibles doivent être atteintes.		**200 € la ½ journée avec BE**

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, donc 2 groupes d'activités.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Accrobranche	Différents niveaux et parcours permettent aux enfants de découvrir les sensations en hauteur, l'équilibre et les jeux aériens. Tous niveaux dès 3 ans. L'activité "accrobranches" n'est pas référencée dans le cadre de l'enseignement de l'EPS à l'école en application des programmes. Cette activité peut néanmoins être intégrée à un module sur l'équilibre ou être considérée comme *l'aboutissement d'un module d'apprentissage sur l'escalade* permettant aux élèves de réinvestir, de transférer et de conforter des habiletés acquises antérieurement.	*1 seule séance !*	**20 € séance /élève**
Orientation niveau 1	A l'aide de photos, les enfants observent et découvrent l'environnement proche du centre afin de retrouver des balises cachées. Un jeu d'observation, de compétition, pour découvrir l'orientation.		**100 € la séance avec animateur**
Orientation niveau 2	En utilisant cartes et boussoles, les enfants découvrent l'utilisation des outils qui permettent de s'orienter. Puis ils mettront à profit leur apprentissage en partant à la recherche de balises cachées autour du centre.	*Il est souhaitable que les élèves aient suivi quelques séances au préalable*	**200 € la séance avec BE**

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, donc 2 groupes d'activités.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Les activités de découvertes

NOM	DESCRIPTION	Si vous souhaitez ajouter une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter :
Promenade découverte environnement proche de la Jumenterie	Promenade en lisière de forêt, et dans les pâturages, permettant de rencontrer plusieurs étages de dénivelés et ainsi d'avoir une initiation à la lecture de paysages. Entre 1h – 1h30 de marche. Niveau de difficulté : facile	**100 € / classe**
Promenade découverte Ballon d'Alsace et ligne de crête	Promenade au sommet du Ballon d'Alsace, puis itinéraire d'un sentier suivant une ligne de crête. Entre 2h-2h30 Niveau de difficulté : de moyen à difficile selon l'âge et les capacités physiques des élèves	**100 € / classe**
Faire un fromage	C'est une activité qui met les élèves en situation de faire un fromage par eux-mêmes en testant, dosant, réessayant. Les enfants peuvent gouter leur fromage au cours du séjour à différents stades d'affinage.	**100 € / classe**
Atelier de Jeux en bois	Bernard vous accueille dans sa petite boutique de jouets en bois au Ménil. Construction de jouets en bois. Démonstration et explications de chaque étape. De l'arbre à l'objet. Possibilité d'achat de jouets et objets en bois à petits prix.	**15 € /élève**

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, donc 2 groupes d'activités.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Les activités de découvertes PAYANTES

NOM	DESCRIPTION	Si vous souhaitez ajouter une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter :
Fermes de montagne	Ces visites permettent d'étudier les différentes étapes de la fabrication d'un produit laitier et les nécessités de précaution et d'hygiène dans l'industrie agroalimentaire. La visite de la ferme abordera les aspects anatomiques, alimentaires, reproductifs de l'animal et la traite.	**15 € /élève**
Scierie Mouge de Lepuix-Gy	Scierie rénovée et animée par une association de protection du patrimoine. Scierie datant de 1878. Elle est alimentée par la Savoureuse. Une journée d'activité est composée d'une randonnée de la source au col de Ballon et d'une descente dans la vallée le long de la rivière. Passage à l'étang, aux cascades.	**15 € /élève**
Musée des métiers de la montagne Château Lambert	Le musée des métiers de la montagne se compose d'une ferme, d'un four, d'une étable, d'un grenier avec outils agraires, de huttes (présentant sabotier, schlitteur, leveur d'écorce, scieur de long) ainsi que moulin, scierie de haut-fer, charronnerie, forge, saboterie mécanique… c'est un condensé de la vie paysanne du début du XXème siècle qui met en scène de façon extrêmement fournie, l'agriculture en montagne. L'Espace Nature Culture comprend une exposition permanente sur les richesses naturelles des Vosges Saônoises.	**15 € /élève**
Musée des Hautes-Mynes - Le Thillot	C'est à partir du XIVème siècle que le Duc de Lorraine fait exploiter les gisements de cuivre sur le territoire communal du Thillot. La visite commentée vous emmène dans le réseau des anciennes galeries et dans le musée aménagé.	**15 € /élève**
Land Art	Cette activité permet aux élèves de jouer avec les matériaux naturels, les formes & les couleurs observées pour : Créer des compositions plastiques, pratiquer la photographie, mieux connaitre le monde minéral- végétal-animal, être capable de se positionner dans un quotidien respectueux du milieu naturel... Amener les élèves à porter un regard esthétique sur le monde…	**150 € / classe**

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, donc 2 groupes d'activités.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Les veillées

Selon les disponibilités du centre, du matériel et de l'organisation du centre durant votre séjour, nous programmerons nous-même la date et le type de vos veillées.

Généralement, nous vous proposerons deux veillées par séjour.

Si, pour des raisons d'emploi du temps, de fatigue de vos élèves, ou tout simplement si, pour d'autres raisons, vous ne retenez pas la veillée que nous vous proposons, nous mettrons alors à votre disposition des jeux ou du matériel vous permettant de prendre en charge votre veillée entre enseignants et accompagnateurs de votre équipe.

NOM	DESCRIPTION	OBSERVATIONS
Lecture contée	Lecture de contes à voix haute	travail sur l'imaginaire.
EXPRESSION	Jeux d'expression théâtrale et corporelle. Les élèves auront l'occasion de s'exprimer autour de thèmes liés à la moyenne montagne.	Expression autour de thèmes liés à la moyenne montagne.
JEUX COOPERATIFS	Veillée avec succession de jeux coopératifs où les joueurs jouent conjointement pour réaliser un objectif commun, hors de tout esprit de compétition.	Coopération, solidarité, entraide.
LOUP GAROU	Jeu de rôle et de stratégie ayant comme but : pour les villageois éliminer les loups garous et inversement pour les loups garous.	Argumenter, s'écouter, stratégie, logique.
LA SOIREE GASTRONOMIQUE	Les élèves partageront lors de ce repas montagnard, un moment privilégié de convivialité. Le groupe classe sera pris en charge avant le repas autour d'une animation associant histoire de la raclette et dégustation de fromages de montagne.	Culture montagnarde

Toutes les réservations seront effectuées par le centre.
Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, donc 2 groupes d'activités.
ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Trousseau des élèves

FICHE 3.1

Document à coller dans la valise de votre enfant. Nous vous conseillons d'identifier chaque affaire grâce à des initiales inscrites au feutre indélébile sur les étiquettes par exemple.
Les quantités indiquées sont données à titre indicatif. Deux lessives sont prévues pour les séjours longs, une pour les séjours moyens et aucune pour les courts. Le trousseau devrait donc apporter une autonomie de 6 jours environ.

Nom et prénom de l'enfant : **Ecole :**

Quantités conseillées	LISTE DES PIÈCES DU TROUSSEAU	NEIGE	JUMENTERIE PRINTEMPS	BOREE	SORBAIS	LARMOR	Quantités fournies par les parents	Quantités relevées à l'arrivée	Quantités relevées au retour
8	Tee-shirts, polos	X	X	X	X	X			
3	Pulls, sweat-shirt	X	X	X	X	X			
3	Pantalons, joggings	X	X	X	X	X			
2	Shorts, bermudas		X	X	X	X			
8	Slips ou culottes	X	X	X	X	X			
2	Pyjamas	X	X	X	X	X			
8	Paires de chaussettes	X	X	X	X	X			
2	Paires de grosses chaussettes de laine	X	X						
1 + 1	Vêtements de pluie type K-Way (coupe-vent + pantalon)	X	X	X	X	X			
1 ou 1 + 1	Combinaison de ski ou veste de ski + pantalon de ski	X							
1	Anorak ou blouson chaud	X	X	X	X	X			
1 + 1	Bonnet de laine + écharpe	X	X						
1	Paire de gants autre que laine	X							
1	Casquette		X	X	X	X			
1	Paire de lunettes de soleil incassables	X	X	X	X	X			
1	Masque de ski	X							
1	Paire de baskets	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussons	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche			X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche adaptées à la neige	X	X						
1	Paire de chaussures pour aller dans l'eau					X			
1	Paire de bottes en caoutchouc (hautes)					X			
1	Taie d'oreiller	X	X	X	X	X			
1	Housse de couette 1 personne	X	X	X	X	X			
1	Drap housse 1 personne	X	X	X	X	X			
2 + 2	Gants et grandes serviettes de toilette	X	X	X	X	X			
1	Sac à linge sale	X	X	X	X	X			
1 paquet	Serviettes de table en papier de préférence	X	X	X	X	X			
3 paquets	Mouchoirs en papier	X	X	X	X	X			
1	Nécessaire de toilette : *Savon, shampoing, dentifrice, brosse à dents, peigne, cotons-tiges, brosses*	X	X	X	X	X			
1	Crème solaire haute protection 50	X	X	X	X	X			
1	Stick à lèvres	X	X	X	X	X			
1	Petit sac à dos	X	X	X	X	X			
1	Petit sac au nom de l'enfant	X	X	X	X	X			
1	Gourde	X	X	X	X	X			
1	Enveloppes timbrées avec adresses	X	X	X	X	X			
1	Lampe de poche ou frontale	X	X	X	X	X			

Fiche sanitaire de liaison

FICHE 3.2

1. ENFANT / ADOLESCENT **GARÇON ☐ FILLE ☐**

NOM : ……

Prénom : ……

Date de naissance : ……

Ecole fréquentée : …… **Classe :** ……

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : du ……/……/…… au ……/……/……

2.VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccination — joindre les copies du carnet de santé à la page des vaccinations, ou les attestations de vaccination, ou les certificats de contre-indication empêchant une ou plusieurs vaccinations).

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication.
Attention : Le vaccin anti-tétanique (*tétanos*) ne présente aucune contre-indication.

3. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Taille : ……m…… Poids : ……kg Pointure de chaussures : ……

TRAITEMENTS MÉDICAUX : L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? OUI ☐ NON ☐

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

MALADIES : L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME	SCARLATINE
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐
COQUELUCHE	**OTITE**	**ROUGEOLE**	**OREILLONS**	
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	

ALLERGIES : L'enfant a-t-il une ou des allergies ?

ASTHME	ALIMENTAIRES	MÉDICAMENTEUSES	AUTRES
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	……

Si oui, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler)

……

……

RÉGIMES PARTICULIERS : L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, précisez :

……

……

Association inclusive et laïque, EJ'N ne propose pas de régime hallal, casher ou relevant de tout autre culte.

L'enfant consomme-t-il du porc ? OUI ☐ NON ☐

L'enfant consomme-t-il de la viande ? OUI ☐ NON ☐

S'il s'agit d'une fille : est-elle réglée ? OUI ☐ NON ☐

L'enfant mouille-t-il son lit ? OUI ☐ NON ☐ OCCASIONNELLEMENT ☐

DIFFICULTÉS DE SANTÉ : L'enfant a-t-il des difficultés de santé ? (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

……

……

4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

L'enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires… ?

OUI ☐ NON ☐ **Si oui**, précisez.

……

……

5. RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : …… **Prénom :** ……

Adresse (pendant le séjour) : ……

…… **Code postal :** ……. **Commune :** ……

Date de naissance : ……/……/…… **Lieu de naissance :** …… **Code postal de naissance :** ……

Profession : ……

N° Sécurité sociale (15 chiffres) : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __

Mutuelle : …… **N° contrat :** ……

Domicile : …… **Portable :** …… **Bureau :** ……

Nom et tél. du médecin traitant (facultatif) : ……

Adresse de Caisse Sécurité Sociale : Laon ☐ Saint-Quentin ☐ Soissons ☐

Etes-vous bénéficiaire de la CMU ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, nous fournir obligatoirement une copie de l'attestation CMU.

Je soussigné, …… responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale éventuellement sous anesthésie générale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je m'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels ; à prendre à ma charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement en cas de retour anticipé de l'enfant.

Date : **Signature :**

OBSERVATIONS (faites pendant le séjour, à l'attention des parents) :

……

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE

Informations générales

Voyage impliquant des élèves de : ☐ Maternelle
☐ Élémentaire

Type de voyage : ☐ Voyage scolaire sur le territoire national
☐ Voyage scolaire à l'étranger

Nom de l'école : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_|
Commune : .....

Date du séjour : du ..... au .....Nombre de nuitées : .....
Département(s) ou pays d'accueil : .....

Directeur d'école : .....
Courriel : ..... Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Enseignant référent : .....
Téléphone permettant de joindre le groupe en cas d'urgence : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nombre d'élèves ..... Nombre d'accompagnateurs : .....

⇨ Joindre la liste des élèves participant au voyage scolaire comprenant la date de naissance des élèves et le numéro de téléphone d'une personne responsable de l'élève à contacter en cas d'urgence.

Équipe d'encadrement

Personnels de l'éducation nationale			
Qualité (enseignant, *etc.*)	Nom	Prénom	Téléphone

Accompagnateurs autres que les personnels de l'éducation nationale					
Qualité (parent d'élève, personnel de la structure d'accueil *etc.*)	Sexe (H/F)	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance

Un personnel de la structure d'accueil est formé aux gestes de premiers secours : **X** Oui ☐ Non
Un accompagnateur du voyage scolaire est formé aux gestes de premiers secours : ☐ Oui ☐ Non

Budget prévisionnel

⇨ Joindre le budget prévisionnel.

Transport

⇨ Joindre la fiche d'information sur le transport.

Hébergement

Structure inscrite au catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement : X Oui ☐ Non

Nom de la structure d'accueil et d'hébergement :
Education Jeunesse Aisne – Centre «La Jumenterie»
Nom du responsable : **Jérôme VASSEUR** .....

Adresse : **45, ROUTE DU BALLON D'ALSACE** .....
Code postal : **88560**
Commune : **SAINT MAURICE SUR MOSELLE** .....

Courriel : **contact@ejn02.fr**..... Téléphone : **03-23-23-47-92**

Projet pédagogique

⇨ Joindre le projet pédagogique.

⇨ Joindre le programme détaillé du voyage scolaire.

Visas

Date de transmission du dossier au directeur d'école |_|_| / |_|_| / |_|_| :

Avis du directeur d'école :

☐ Accord ☐ Refus motivé

Observations : .....

.....

.....

.....

.....

Date : Signature du directeur d'école :

Date de transmission du dossier à l'IEN chargé de la circonscription : |_|_| / |_|_| / |_|_|

Décision de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription :

☐ Accord ☐ Refus motivé

Observations : .....

.....

.....

.....

.....

Date : Signature de l'IEN chargé de la circonscription :

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

FICHE 4.2

Aide à la rédaction du projet pédagogique

Ce document constitue une aide à la conception du projet pédagogique pour votre classe.

Le projet pédagogique est un outil personnel qui aide l'enseignant à construire les enseignements visés particulièrement en classe de découvertes et à communiquer la plus-value à la communauté éducative.

Les textes officiels ne précisent aucune forme imposée à ce projet joint au dossier d'autorisation. Pour autant et pour faciliter le traitement et la lecture des dossiers, quelques règles doivent être respectées et les attendus doivent être clairement identifiés :

- Le projet pédagogique comportera 5 à 10 pages maximum (hors annexes). Une quantité importante de documents ne justifie pas la qualité du projet. A l'inverse, un projet pédagogique de deux pages ne permet pas aux divers acteurs de mesurer suffisamment la teneur de celui-ci.
- **Il sera relié et transmis avec les autres pièces administratives** (annexes du bordereau C).

Contenu pédagogique attendu

1) Présenter brièvement les intentions et le contexte dans lequel s'inscrit ce projet :

- Pourquoi ce projet ?
- Pour répondre à quels besoins des élèves ?
- Quels liens avec le projet d'école et la mise en œuvre des fondamentaux ?
- Pourquoi choisir ce centre et/ou cette association ?
- Que souhaite-t-on développer chez les élèves (connaissances, compétences, attitudes) ?

2) Décliner les compétences et les dispositifs :

En prenant appui sur les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, présenter ce qui est mis en place avant, pendant et après le séjour :

- Ne pas multiplier les objectifs : construire deux ou trois objectifs d'apprentissage relatifs aux instructions officielles (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes).
- Mettre en évidence des compétences dans les domaines de la maîtrise de la langue et du vivre ensemble
- Décliner ces compétences.
- Le projet doit être le reflet de ce qui va se dérouler : sa préparation permet de définir les orientations du séjour, de faire les choix pédagogiques.

3) Evaluer après le séjour : la ou les finalités du projet.

- Quelles utilisations des données recueillies durant le séjour dans la classe ?
- Quel mode de restitution pour la collectivité et/ou les parents : livret, exposition...
- Quelle évaluation pour les deux ou trois objectifs d'apprentissage énoncés dans le projet ?

Liste des élèves participants au voyage scolaire

Fiche 4-3

conforme à la circulaire du 13 juin 2023 relative à l’organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles
https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C

Ecole :

Classe :

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	Date de naissance	Nom du représentant légal **à contacter en cas d'urgence**	Prénom du représentant légal	Numéro de téléphone

Annexe 4
Liste des transports internes pendant le séjour

FICHE 4.4 JUMENTERIE

Les déplacements indiqués doivent corespondre au programme détaillé du séjour joint au dossier.
Lorsque plusieurs déplacements sont strictement les mêmes (lieu, activité), ne remplir qu'un seul en indiquant les différentes dates.

EFFECTIF POUR TOUS LES TRANSPORTS INTERNES :
Nb élèves : ……
Nb adultes : ……

Date	Activité	Trajet	Moyen de transport*
	Ski alpin	**du : Centre « Jumenterie » à : Station de ski alpin– La gentiane, Ballon d'Alsace (5km / 20min)**	
	Ski de fond	**du : Centre « Jumenterie » à : Domaine Nordique - Démineurs (1km / 10min)**	
	Visite de la fermer « Bennevise »	**du : Centre « Jumenterie » à : Ramonchamps – Ferme Bennevise (14km / 25min)**	
	Visite de la ferme – La Chapelle Des Vès	**du : Centre « Jumenterie » à : La Chapelle Des Vès (15km / 30min)**	
	Visite du Musée Demart – musée des métiers de la montagne	**du : Centre « Jumenterie » à : Château-Lambert - Musée Demart (25km / 40min)**	
	Visite du Musée des Hautes Mines de cuivre	**du : Centre « Jumenterie » à : Le Thillot – Musée des Hautes Mines (15km / 25min)**	
	Visite d'un atelier de Fabrication de jouet en bois	**du : Centre « Jumenterie » à : Le Menil (15km /25min)**	
	Théâtre du peuple	**du : Centre « Jumenterie » à : Bussang – Théâtre du peuple (17km / 20min)**	
	La Scierie - Lepuix Gy Haut De Fer	**du : Centre « Jumenterie » à : Lepuix Gy Haut De Fer – La Scierie (…… km /……min)**	
	Autre : …… …… ……	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : …… (…… km /……min)**	
	Autre : …… …… ……	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : …… (…… km /……min)**	
	Autre : …… …… ……	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : …… (…… km /……min)**	
	Autre : …… …… ……	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : …… (…… km /……min)**	

*Préciser le moyen de transport utilisé (train, autocar, vélo, etc…)

Selon certains impératifs, météorologiques ou autres, des transports pourront être déplacés ou remplacés par d'autres de cette liste.

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

Fiche 4-5 - Annexe 6

Téléchargeable en excel sur
http://eps.dsden02.ac-amiens.fr/022-note-departementale-organisation-des-sorties-dans-les.html

EJ'N Education Jeunesse Aisne

Annexe 6

Programme détaillé du séjour

	jour 1	jour 2	jour 3	jour 4	jour 5	jour 6	jour 7	jour 8	jour 9	jour 10	jour 11
DATES	*EXEMPLE*										
PETIT DEJEUNER											
MATIN	*VOYAGE*										
DEJEUNER											
APRES- MIDI											
GOUTER											
FIN D'APRES MIDI	*ARRIVEE VERS 17 HEURES*										
DINER											
SOIREE	*INSTALLATION*										

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

FICHE 5-1

Téléchargeable en word sur
http://eps.dsden02.ac-amiens.fr/022-note-departementale-organisation-des-sorties-dans-les.html

FORMULAIRE D'AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION D'UN ELEVE MINEUR A UNE SORTIE SCOLAIRE OU UN VOYAGE SCOLAIRE A CARACTERE FACULTATIF

Je, soussigné(e),madame …… et/ou je soussigné, monsieur……

exerçant l'autorité parentale sur l'enfant ……

élève de la classe de …… né(e) le …….. à ……..

de nationalité……

autorise – autorisons / n'autorise pas – n'autorisons pas * l'enfant……..

à participer à la sortie scolaire organisée par l'école de ……..

à destination de ……...

se déroulant :

○ **pour une sortie sans nuitée le** ……..……de ……..…….. heures à ……..…….. heures ;

○ **pour une sortie avec nuitée(s) du** …….. au ……

Fait le ……..

Signature(s) d'une ou des personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant

*Rayer les mentions inutiles

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

FICHE 5-2

Téléchargeable en word sur
http://eps.dsden02.ac-amiens.fr/022-note-departementale-organisation-des-sorties-dans-les.html

FICHE A REMPLIR AU MOMENT DU DEPART

PAR LE TRANSPORTEUR OU LA COLLECTIVITE TERRITORIALE OU LE CENTRE D'ACCUEIL ASSURANT LE TRANSPORT (à remettre à l'organisateur de la sortie)

Véhicule(s) :

Marque/modèle	Numéro d'immatriculation	Numéro de carte d'aménagement
- - -	- - -	- - -

Conducteur(s) :

Nom(s) prénom(s)	Numéro de permis de conduire
- - -	- - -

Attention

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalé sur la carte d'aménagement, configuration "transports d'adultes" lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).

FICHE 4.11 JUM

Annexe 11
Diplôme de secouriste

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

90

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU TERRITOIRE DE BELFORT

Service départemental d'incendie et de secours du TERRITOIRE DE BELFORT
4, rue Romain Rolland – 90000 BELFORT

CERTIFICAT DE COMPETENCES D'EQUIPIER SECOURISTE - PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2 -

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours,

Vu le procès verbal de l'équipe de formation, en date du **4 octobre 2008**, déclarant que Mlle **GUTIERREZ Coraline** née le **28 juin 1989**, a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du certificat de compétences d'équipier secouriste,

délivre à Mlle **GUTIERREZ Coraline** le présent certificat de compétences.

Fait à BELFORT, le 8 octobre 2008

Le directeur départemental
des services d'incendie et de secours,

SAPEURS-POMPIERS
S.D.I.S. 90

Lieutenant-colonel Stéphane BEAUDOUX

N° 20080203-1